

COMMUNIQUE

SIMPLIFICATION POUR LES ENTREPRISES :
50 NUANCES AU GRE DU PATRONAT

Fidèle à son « amour » envers les entreprises, le gouvernement annonce 50 mesures de simplification qui s'additionnent aux 200 précédentes déjà décidées en 2014.

En la matière, le couple gouvernement / patronat approfondit sa relation exclusive : qui propose ? Un comité de patrons. Qui décide ? Le gouvernement. Qui évalue ? Encore un comité de patrons.

Un véritable blanc-seing aux revendications patronales !

Au sein de cet arc-en-ciel de mesures, de nombreux sujets concernent directement les politiques sociales, la sécurité sociale, les services publics, les droits des salariés et le Code du Travail. Et pourtant, elles sont prises sans concertation et leur concrétisation s'effectuent en général dans l'urgence par voie d'ordonnance.

La simplification libérale est annoncée, l'autoritarisme social est assuré : dérèglementations, dérégulations, économies budgétaires supplémentaires, réductions des droits des salariés et des assurés sociaux. Le tout sur un fond de retours en arrières, et de déclasserement des droits et normes français pour s'aligner sur les moins-disants européens.

Si ces mesures sont mises en œuvre, les salariés, les assurés sociaux et les usagers du service publics vont en voir de toutes les couleurs.

Paris, le 1^{er} juin 2015

Contact : **Pascal PAVAGEAU**, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📞 06 76 77 70 39

✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr